

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
du
13 JUIN 2008

PRÉSENTS :

M. BAPT, directeur
MM. BORDAIS, HALOPE, conseiller municipal.
Mmes COUDRAY, DUCHESNE, ROCHEREAU, SIMONNOT, MM. ÉDOUARD, ROSSIGNOL,
représentants des parents d'élèves.
Mme LELARGE, MM. CHEVREAU, MAYON, PICARD, enseignants.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. ANCEAU, maire.
Mmes FONTENAY, MARCHAND, A.T.S.E.M.
Mme TONNELIER, D.D.E.N.
Mmes EL ABDELLAOUI, HERSARD, enseignantes.
Mmes CUNAT, LHUISSIER, SAVIN représentantes des parents d'élèves

I – RENTRÉE 2008 :

Pour la rentrée 2008-2009, les effectifs seront de 167 élèves

Le nombre de familles sera de 119.

Prévisions :

P.S.22 élèves
M.S.24 élèves
G.S.16 élèves
C.P.25 élèves
CE1 22 élèves
CE2 20 élèves
CM1 22 élèves
CM2 16 élèves
Total 167

Projet de répartition dans les 7 classes :

22 PS – 24 MS - 16 GS
25 CP – 22 CE1
29 CE2/CM1 (20 CE2 / 9 CM1) – 29 CM1/CM2 (13CM1 / 16CM2)

Madame LEPIC a été nommée sur la septième classe. Elle aura en charge la classe de PS.

II – SANTÉ SCOLAIRE :

Des élèves de CP et de CE1 ont bénéficié d'une visite médicale le 22 mai.

Un bilan infirmier a eu lieu le 29 mai pour des élèves d'élémentaire.

III – NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE :

Le décret 2008-463 du 15 mai 2008 modifie l'organisation de la semaine.

« La durée de la semaine scolaire est fixée à vingt-quatre heures d'enseignement scolaire pour tous les élèves. Sauf décision contraire prise dans les conditions prévues à l'article 10-1 du présent décret, les vingt-quatre heures d'enseignement sont organisées à raison de six heures par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier en outre de deux heures d'aide personnalisée dans les conditions fixées par l'article 10-3 du présent décret.»

« L'organisation générale de l'aide personnalisée prévue pour répondre aux besoins des élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription sur proposition du conseil des maîtres. L'ensemble des dispositions retenues est inscrit dans le projet d'école. Le maître de chaque classe dresse, après avoir recueilli l'accord des parents ou du représentant légal, la liste des élèves qui bénéficieront de l'aide personnalisée organisée pour répondre à leurs besoins spécifiques, dans la limite de deux heures par semaine.»

Il est demandé à monsieur l'inspecteur d'académie un changement d'horaires pour l'école de Saint-Roch à partir de septembre 2008, (ouverture le matin à 8H20 et l'après-midi à 13H20 Rentrée des classes à 8H30 et à 13H30).

IV – PROJET D'ÉCOLE :

Afin d'intégrer la nouvelle organisation de la semaine et l'aide personnalisée, le projet d'école a été réactualisé pour l'année 2008/2009.

Rappel des trois axes et réactualisation du troisième :

Maîtrise de la langue.

Développer la culture et l'épanouissement des élèves.

Favoriser la réussite de tous les élèves.

L'aide personnalisée aux élèves en difficulté sera organisée de 11H30 à 12H05 trois jours par semaine pendant 27 semaines.

Le conseil d'école donne un avis favorable à cette actualisation.

V – CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE :

Les travaux devraient être terminés en juillet malgré le retard pris par les travaux de couverture.

Les bâtiments de l'élémentaire sont pratiquement terminés.

Le déménagement pourrait commencer après la réception des bâtiments fin juillet.

Des caisses, des cartons et des rouleaux d'adhésif seront fournis aux enseignants pour préparer le déménagement.

La partie pelouse de la cour sera prolongée pour permettre un espace jeu de ballon.

L'école sera inaugurée le samedi 6 septembre.

VI – SORTIES ET ACTIVITÉS DIVERSES :

En mai, la classe de CM1/CM2 a participé à l'exposition « balade de l'image » organisée par Gâtine et Choisilles sur le thème « drôle de forme ».

Le lundi 31 mars une matinée « piste routière » a été proposée aux élèves de CM1 et CM2 par la gendarmerie.

Les CE2 ont passé le permis piétons qui a été remis officiellement à chaque enfant le mardi 13 juin. Le souhait est émis que l'an prochain l'opération commence plus tôt dans l'année scolaire.

Les élèves des classes de CP et CE1 ont assisté au dernier spectacle des JMF (duo librius) le 31 mars 2008.

Le 22 avril, les élèves de GS et CP sont allés au grand théâtre de Tours découvrir un opéra interprété par des enfants : « la malle magique ».

Les élèves de CM2 ont visité le collège de Fondettes le mardi 13 mai et assisté à des cours avant de prendre leur repas au restaurant du collège.

Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont séjourné à Lathus du mercredi 21 mai au vendredi 23 mai. Ils ont participé à différentes activités : initiation au tir à l'arc, initiation à l'escalade, découverte du monde souterrain et visite d'une ferme pédagogique. M. PICARD remercie la municipalité pour la subvention de 500€ attribuée à la classe de découverte pour tous les enfants.

Les classes de maternelle ont passé la journée du jeudi 12 juin dans des fermes pédagogiques près de Ligueil. Les enfants ont découvert les activités de la ferme et ont participé à des activités ludiques.

Les classes de CE1 et de CM1-CM2 découvriront le zoo parc de Beauval le lundi 16 juin.

Les élèves de PS et MS assisteront à une représentation du cirque Georget à Pernay le jeudi 26 juin.

Pour la fête de l'école du samedi 21 juin, une seconde réunion de préparation a été proposée aux responsables de stands le lundi 9 juin à 20H30.

VII – DIVERS :

Les toiles des lits seront déposées au pressing pendant les vacances.

Pour l'enseignement des langues vivantes des précisions seront données en septembre.

La rentrée des enseignants aura lieu le vendredi 29 août 2 008.

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 2 septembre 2 008.

Le compte-rendu du conseil d'école est distribué à chaque famille ; il est aussi en ligne sur le site. <http://ec-saint-roch.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La secrétaire de séance,

Le président de séance,

L. LELARGE

G. BAPT